

**DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION
TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC :
ENTRÉE CHARRETIÈRE**

Dossier n° DZ

Le délai d'instruction est de 2 mois à compter de la réception de la demande. En l'absence de réponse dans ce délai, la demande est réputée refusée.

* Un dossier complet = une étude immédiate et une validation rapide.

PIECES A FOURNIR : **4** EXEMPLAIRES - **5** si voie Départementale - **6** si situé
Constituer des dossiers distincts en ZAC - **7** si Port de Gennevilliers

- Un **plan de localisation** du site,
 - Un **plan de masse** au 1/200^e existant et projeté, avec les **dimensions ET** pour tous les **chantiers de construction** un plan de VRD (Voirie et Réseaux Divers éventuellement **avec nivellement** comportant :
 - l'orientation du plan avec le nom des rues,
 - Un croquis côté du bateau pavé, du terrain, du trottoir,
 - Selon le cas, les plantations existantes à maintenir, à supprimer (représentées différemment),
 - La localisation schématique des équipements publics existants, desservant le terrain ou tous dispositifs publics qui se trouveraient devant la propriété : candélabre, plaque d'égout, abris bus, chambre de télécommunication, passage piétons, panneaux publicitaires...etc,
 - Le **récépissé de dépôt** de la demande de Permis de Construire ou de Déclaration Préalable des travaux,
 - L'autorisation de l'**Aménageur** si vous êtes situé en ZAC,
 - L'**autorisation du propriétaire** ou du syndic si vous n'êtes pas propriétaire,
- Dans tous les cas** fournir par une note technique toutes précisions utiles, à la compréhension du projet.

L'obtention de cette autorisation ne dispense pas de l'obtention d'autres autorisations qui seraient éventuellement nécessaires au titre du code de l'urbanisme, ex : déclaration préalable (de travaux) pour une modification de façade...auprès du Service Urbanisme Réglementaire, 01 40 85 63 27, ou un arrêté d'interdiction de stationner ou circuler... auprès des Services Techniques, 12^{ème} étage. 01.40.85.63.15

DEMANDEUR : NON OU RAISON SOCIALE :

ADRESSE DU DEMANDEUR :

n° d'urgence obligatoire 24h / 24 – 7 j / 7 : **NOM** **prénom**

tél. professionnel : portable : tél. personnel :

Email : **Fax :**

N° DE SIRET :

ADRESSE DE L'ENTREE CHARRETIERE :

..... **Références cadastrales :**

Nombre de bateaux : **Dimensions du(es) bateau(x) :** Longueur :

largeur : **Superficie :**

Contact

Centre administratif
Waldeck-L'Huillier
177 avenue Gabriel-Péri
92 237 Gennevilliers cedex
01 40 85 66 66
mairie@ville-gennevilliers.fr
ville-gennevilliers.fr

DATE DES TRAVAUX : du..... auDUREE PREVUE :

La date de réalisation des travaux doit prévoir au minimum un mois de délai à partir de la demande

N° de dossier de Permis de Construire/démolir (PC/PD) ou Déclaration Préalable (de travaux) (DP) :

PC DP..... Date

Fait à Gennevilliers,
Le Cachet et / ou signature du demandeur

Edition 2021

Contact

Centre administratif
Waldeck-L'Huillier
177 avenue Gabriel-Péri
92 237 Gennevilliers cedex
01 40 85 66 66
mairie@ville-gennevilliers.fr
ville-gennevilliers.fr